

SIVOS ARS-GIMEUX

SEANCE DU 19 JANVIER 2016

Le Comité du SIVOS est convoqué par Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente, le treize janvier 2016 pour la tenue d'une séance ordinaire le dix-neuf janvier à 17h.

Ordre du jour :

- o COMPTES-RENDUS DES PRECEDENTES SEANCES ;
- o ASSURANCE STATUTAIRE ;
- o PERSONNEL ;
- o QUESTIONS DIVERSES.

L'an deux mil seize, le dix-neuf janvier à 17h, le comité du SIVOS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Présidente.

Etaient présents : MM. Stéphanie DEMAIL-SOUCHET, Claude CHATEAU, Xavier JOURDAIN, Philippe LAFFORT.

Absents excusés : Mme Michèle LAGARDE, procuration à Mme DEMAIL-SOUCHET, Mme Sylvie AUGUIN.

Invités présents : Mme Chantal NADEAU, Maire de Gimeux, Mme Hélène TOURNADRE, Maire d'Ars.

Invités excusés : M. Jérôme DEREUMAUX, Melle Nadège GATTI, Directeurs des écoles d'Ars et de Gimeux.

1. COMPTES-RENDUS DES PRECEDENTES SEANCES

Séance du 08/12/2015 : Aucune observation. Il est procédé à la signature de cette séance,

Séance du 15/12/2015 : le compte-rendu n'étant pas prêt, il sera vu lors d'une séance ultérieure.

Le bureau du SIVOS demande à ce que les comptes rendus soient faits dans les 15 jours suivant la réunion.

2. ASSURANCE STATUTAIRE 2016

La Présidente présente le nouveau contrat de l'assurance statutaire GROUPAMA et les nouvelles conditions à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- Taux de 5.24 % pour les agents CNRACL soit une augmentation de 0.10 € par rapport à 2015,
- Taux de 1.13 % pour les agents IRCANTEC sans changement.

La reconduction du contrat est acceptée.

Votants : 4 + 1 procuration, pour : 4+ 1 procuration, contre : 0

DELIBERATION 2016-01-JANVIER-01
Reçue en Sous-préfecture le

3. PERSONNEL

La Présidente informe qu'une réunion pour l'ensemble du personnel aura lieu ce jour à 18h30.

Il leur sera, entre autres, présenté le règlement intérieur.

Le règlement intérieur est mis en place à compter du 1^{er} janvier 2016 et rend toutes autres notes de service, relatives au fonctionnement du SIVOS, caduques.

Les agents ont fourni une liste des questions à aborder pendant la réunion. Une revue est faite avec les membres du bureau.

- Concernant les jours d'ancienneté 2015, la présidente avait mentionné aux agents qu'ils seraient payés en décembre. Le nécessaire n'ayant pu être fait par la secrétaire, ces derniers seront payés en janvier 2016.
- Le point des heures de 2015 n'est pas encore fait.
- Un budget garderie sera prévu au futur budget 2016.
- La pré-entrée était payée en heures complémentaires d'après l'ancienne note de service. Ce sera le cas encore pour 2015. Par contre à partir de 2016, les heures effectuées pendant la pré-entrée seront annualisées.
- Concernant le régime indemnitaire, un rappel sera fait aux agents sur le principe d'attribution et sur le calcul d'indice. Il sera aussi mentionné qu'à partir de 2016, un nouveau critère sera pris en compte pour le calcul d'indice : atteinte (partielle ou totale ou absence) des objectifs établis lors des entretiens professionnels individuels.

4. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente informe les membres du SIVOS sur différents dossiers :

Gale : Suite au cas de gale sur Gimeux, la désinfection des locaux des 2 classes a été faite ainsi que le lavage du linge à 75°.

Ordinateurs des directeurs des deux écoles : la commande a été faite.

Les nouveaux contrats de téléphonie : Ils seront signés en février.

Prêt caisse d'épargne : Il a été versé.

Cantine : Il est décidé, par l'ensemble du bureau, que, dans le cas où un enfant présent à l'appel le matin en classe et prévu au déjeuner (donc repas préparé), ne se présente finalement pas au repas de midi (quelle qu'en soit la raison), le ticket repas sera dû.

Cette mention sera à rajouter au prochain règlement intérieur de la cantine.

Une note d'information sera transmise aux parents en même temps que l'info de la non-augmentation du ticket qui était prévue.

Fin de séance